

Melançon, Benoît, «Diderot épistolier : pour une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle. Conclusions d'une thèse», dans *les Facultés des lettres. Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, études réunies et présentées par Benoît Melançon et Pierre Popovic, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, Centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances (CULSEC), février 1993, p. 13-43.

Diderot épistolier : pour une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle. Conclusions d'une thèse

Benoît Melançon

Qu'est-ce qu'une lettre ? La question peut, aujourd'hui, paraître incongrue, tant l'activité épistolaire est généralisée. À une époque qui voit triompher les diverses formes de l'intimité en littérature, le journal et l'autobiographie, par exemple, ou la littérature de voyage, tout le monde ne s'adonne-t-il pas à l'écriture personnelle ? Tout le monde n'a-t-il pas été, ou n'est-il pas toujours, peu ou prou, un épistolier ? Est-il nécessaire, dès lors, de définir une telle pratique ? De fait, on s'est peu interrogé jusqu'à maintenant sur ce qui fait de la lettre une pratique d'écriture spécifique. L'étude de la correspondance de Denis Diderot, en ce que celle-ci serait représentative de la conception de l'épistolaire au XVIII^e siècle, devrait combler en partie cette lacune et contribuer à l'élaboration d'une poétique de la lettre familière : c'est sur cette pétition de principe que s'est appuyée la thèse de doctoral dont les principales conclusions seront rappelées

ici¹. À la suite de ces conclusions, deux hypothèses de recherche seront proposées, qui semblent susceptibles d'élargir la perspective et de permettre de réfléchir à d'autres correspondances que celle de Diderot, de même qu'à des questions plus générales, tel le statut de l'intimité au XVIII^e siècle. Avant de passer à ces conclusions et hypothèses, il convient toutefois de présenter le corpus étudié et la méthodologie employée.

Découpage de l'objet, méthodologie, objectifs

En ce qui concerne le découpage du corpus, il a été décidé de ne pas isoler, chez Diderot, de séries épistolaires particulières. Plutôt que d'étudier, comme cela se fait le plus souvent, les lettres à Sophie Volland, celles au sculpteur Falconet ou celles à l'actrice Marie Madeleine Jodin, on a choisi de travailler sur toutes les lettres familières écrites par Diderot entre 1742 et 1784, soit 770 lettres, de toutes les lire, et pas seulement celles que la critique juge habituellement les plus « belles » ou les plus « riches ». Ce choix appelle quelques explications².

Dans les textes publiés aux Éditions de Minuit par Georges Roth puis par Jean Varloot entre 1955 et 1970, et dans les quelques inédits découverts depuis

1. *Diderot épistolier. Éléments pour une poétique de la lettre au XVIII^e siècle*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, thèse de doctorat, septembre 1991, 2 vol., xxv/495 p. Directrice : Christine McDonald. Un livre a été tiré de cette thèse; il paraîtra en 1993 chez Klincksieck. Toutes les lettres de la *Correspondance* de Diderot sont citées d'après l'édition de Georges Roth et de Jean Varloot (1955-1970) : la page (en chiffres arabes) est précédée du volume (en chiffres romains). La graphie de cette édition est respectée. Les autres références bibliographiques sont données sous forme abrégée (nom de l'auteur, année de publication, page(s)) et renvoient à la « Bibliographie » finale. Pour connaître l'état présent des recherches sur la correspondance de Diderot, on pourra consulter les deux articles de l'auteur parus en 1988 et en 1989.

la parution de cette édition, il a d'abord fallu distinguer les écrits qui relevaient de la lettre familière de ceux qui relevaient de la lettre publique. En effet, on a mis de côté des textes, pourtant retenus par Roth et Varloot, parce que leurs circuits de circulation étaient différents de ceux de la lettre « privée ». Les lettres ouvertes et les textes expressément destinés à la publication ne peuvent pas être lus de la même façon que les textes à destinataire unique ou quasi unique. Ce choix rejoint celui des éditeurs des nouvelles *Œuvres complètes*, en cours de publication chez Hermann, qui ont décidé de retirer de la correspondance, qui paraîtra dans quelques années, des textes édités par Roth et Varloot : entre autres, les lettres échangées avec Falconet sur la postérité ou les *Salons*, destinés à l'origine aux abonnés de la *Correspondance littéraire* de Grimm (voir Delon 1988).

Une objection pourrait être faite au sujet de ce choix : pourquoi ne pas accorder un traitement spécial aux lettres à Sophie Volland ? Pour un critique comme Jacques Proust, ces lettres constituent en effet « une œuvre autonome, digne d'être lue d'une traite, comme un roman, et étudiée avec les mêmes moyens que n'importe quelle autre œuvre littéraire » (1988, 6). (Jacques Proust est cité, mais on pourrait donner plusieurs autres noms de critiques partageant sa position, puisqu'il y a toute une tradition depuis le XIX^e siècle qui accorde un pareil statut aux 189 lettres écrites par Diderot à Louise-Henriette Volland et qui ont été conservées.) Si la position défendue dans la thèse rejoint celle de Proust dans la deuxième partie de son jugement — il s'impose bel et bien d'étudier ces lettres « avec les mêmes moyens que n'importe quelle autre œuvre littéraire » —, son premier jugement, selon lequel les *Lettres à Sophie* sont une « œuvre autonome, digne d'être lue d'une traite, comme un roman », n'y est cependant pas partagé. Ce problème, qui est un problème d'édition aussi bien que d'interprétation, est particulièrement complexe : si l'on peut imaginer que les

lettres de l'éditeur de l'*Encyclopédie* ont été détruites pour des raisons de sécurité personnelle (l'entreprise a longtemps été clandestine), celles qui ont poussé à la destruction des lettres de Sophie et d'un bon nombre de celles de Diderot restent mystérieuses. Censure familiale ? Préjugés littéraires (Diderot est écrivain, pas Sophie) ? Constitution d'une œuvre autonome par la suppression de certains textes (tous ceux de Sophie, mais aussi plusieurs de Diderot lui-même) ? Devant l'impossibilité de répondre à de telles questions, il a été jugé préférable de pas détacher ces lettres du reste de la correspondance.

Deux raisons motivent cette décision. On doit d'abord remarquer que les faits avérés concernant le statut des lettres à Sophie sont peu nombreux, et que peu de conclusions sûres peuvent en être tirées : Diderot a fait préparer un recueil de certaines de ses lettres à Sophie Volland³; des copies en ont été tirées; l'auteur avait imaginé que des tiers pourraient peut-être un jour lire ces lettres, comme le montre une apostrophe à sa fille Angélique dans une lettre adressée à Sophie⁴; Diderot n'a jamais, du moins dans ses lettres conservées, donné la moindre indication précise sur le sort qu'il réservait aux lettres à Sophie dans l'ensemble de son œuvre, pas plus, d'ailleurs, qu'au reste de sa correspondance. Voilà qui est sûr; peut-être est-il vrai, par ailleurs, que Diderot ait voulu effectivement tirer une œuvre de ses lettres à Sophie, ou les rassembler en œuvre, mais les preuves d'un tel projet font défaut, et c'est pourquoi ces lettres n'ont pas été considérées à part de l'ensemble de la correspondance⁴. La

3. « Ô Angélique, ma chère enfant, je te parle ici et tu ne m'entends pas; mais si tu lis jamais ces mots quand je ne serai plus, car tu me survivras, tu verras que je m'occupois de toi et que je disois, dans un tems où j'ignorais quel sort tu me préparois, qu'il dépendroit de toi de me faire mourir de plaisir ou de peine » (III, 157).

4. Michel Delon, le maître d'œuvre de la *Correspondance* à paraître dans les nouvelles *Œuvres complètes*, arrive aux mêmes conclusions : « Diderot a sans doute songé aussi à tirer de ses envois à Sophie la matière d'un ouvrage distinct, mais l'imprécision du projet et l'état lacunaire de cette

seconde raison se rattache de façon plus immédiate à la conception de la poétique épistolaire mise de l'avant dans la thèse : s'il est possible de constituer une poétique de la lettre diderotienne, cette poétique, pour avoir quelque pertinence, doit pouvoir se lire dans n'importe quelle série de lettres, et pas seulement dans des séries particulières. À cet égard, isoler dans les lettres de Diderot celles qu'il a écrites à Sophie reviendrait à postuler que certaines séries seraient plus importantes que d'autres dans la constitution de cette poétique. Or, cette façon de concevoir le travail critique n'a pas été retenue.

La troisième remarque sur le découpage de l'objet d'étude porte sur les lettres familières laissées en principe de côté, soit celles qui ne sont pas de Diderot : les lettres reçues par lui, et celles échangées entre tiers à son sujet et qu'avaient conservées Floth et Varloot. Ces lettres ne font pas précisément partie du corpus, mais elles ont quand même été mises à contribution. Elles ont servi de point de comparaison pour la constitution de la poétique de la lettre diderotienne, au même titre que d'autres correspondances, complètement extérieures, celles-là, au corpus diderotien. Même s'il n'était pas possible, dans les limites d'une thèse, de parler de toutes les correspondances des écrivains des Lumières, il a paru utile, lorsque l'occasion s'en présentait, d'esquisser des rapprochements avec d'autres corpus contemporains. L'édition Roth-Varloot a ainsi permis d'utiliser des lettres de madame d'Épinay, de Galiani, de Voltaire, de Rousseau. La biographie de madame du Deffand par Benedetta Craveri (1987), dans laquelle la correspondance tient une place importante, a aussi fourni des matériaux, de même que les lettres écrites, de 1774 à 1780, par le jeune Nicolas Maurice Chompré à Boissy d'Anglas (éd. Wahl 1988). Par le recours à des lettres d'auteurs légitimés (Voltaire, Rousseau) ou en voie de légitimation (madame

correspondance empêchent de procéder avec elle comme avec le débat sur la postérité » avec Falconet, en publiant ces lettres à part (1988, 401).

d'Épinay), aussi bien que par l'analyse d'auteurs non légitimés (Chompré), on doit pouvoir voir comment la poétique de la lettre familière est à l'œuvre dans les missives de n'importe quel lettré, célèbre ou non, retenu ou non par l'histoire littéraire. (Il convient de préciser comment s'est constitué ce choix. D'une part, plusieurs des correspondances retenues l'ont été pour de simples raisons de commodité : on trouve des lettres de madame d'Épinay, de Galiani, de Voltaire, de Rousseau, dans la correspondance de Diderot aux Éditions de Minuit, ce qui rend leur consultation aisée. D'autre part, la correspondance adressée par Chompré à Boissy d'Anglas a été retenue non pas pour ses éventuelles qualités « littéraires » — il ne s'agit en aucune façon de réhabiliter l'œuvre de Chompré —, mais parce qu'elle donnait les moyens de vérifier la pertinence de la poétique élaborée à partir d'un corpus que la critique littéraire n'a pas l'habitude de retenir.)

La dernière remarque a pour objet le rapport des textes épistolaires à l'œuvre de Diderot. Ces textes se rattachent évidemment, encore que de façons multiples, aux autres textes qu'a écrits leur auteur. C'est d'autant plus vrai à l'époque classique que la spécialisation des pratiques littéraires, selon Pierre Bourdieu, n'est pas encore réalisée : la conception actuelle du système des genres n'existe pas au XVIII^e siècle et rend difficile d'extraire la correspondance de Diderot de l'ensemble de ses autres textes. Or, vouloir rendre compte de tous les rapports de la correspondance de Diderot avec tous les autres textes de l'écrivain, pour souhaitable que cela soit en théorie, n'était guère réaliste dans les limites imposées par une thèse. Aussi souvent que possible, ces rapports ont été indiqués, mais sans plus. Les conceptions du temps et de la matière que l'on trouve dans la célèbre lettre du 15 octobre 1759 (II, 279-286) ne peuvent être considérées indépendamment de la pensée philosophique de Diderot : il faut pourtant s'y résigner. Le psittacisme dans Jacques le fataliste — « Jacques disait

que son capitaine disait » (*Œuvres complètes*, XXIII, 23) — est une figure de la répétition : en quoi se distingue-t-il de la répétition épistolaire ? La philosophie diderotienne, qui s'exprime si souvent grâce aux formes brèves et discontinues que sont la pensée ou l'article encyclopédique, ne trouve-t-elle pas un lieu privilégié dans la lettre familière, elle-même brève, fragmentaire, discontinue ? Ces questions sont réelles et importantes, mais il a fallu les laisser de côté⁵ : la thèse ne porte pas sur tout Diderot, mais d'abord et avant tout sur sa pratique épistolaire conçue comme autonomie.

Mais cette pratique autonome, comment l'étudier ? Quelle méthodologie choisir ? Quelle approche privilégier ? Pour dire les choses négativement, il ne s'agissait pas de lire dans une perspective documentaire les lettres, de résumer le savoir sur le monde qu'elles contenaient, de leur faire rendre toute l'information qu'elles pourraient livrer. Ce type d'analyse, qui a été fort largement pratiqué jusqu'ici, refoule la lettre dans un lieu qui n'est pas celui de la littérature en en faisant un pré-texte ou un hors-texte. Il ne s'agissait pas non plus de déterminer pourquoi la correspondance de Diderot serait un texte littéraire, ou comment elle le serait. Cette question a été volontairement évitée, tout simplement pour ne pas avoir à tenter de définir ce que serait la Littérature (avec un grand L). On a plutôt choisi de considérer la correspondance comme un ensemble textuel susceptible d'être étudié avec les mêmes outils que le roman,

5. Cette piste de recherche a déjà été largement empruntée, mais il devrait être possible de la parcourir dans une optique nouvelle, en étant plus sensible à la nature des textes de la correspondance. Depuis longtemps en effet on s'est intéressé au contenu documentaire des lettres, mais en situant le plus souvent ces textes dans une relation d'antériorité par rapport aux autres œuvres. Or, rien n'oblige à limiter les rapports de la correspondance et de l'œuvre réputée littéraire à ce type de relation. Aux rapports de genèse, ne pourrait-on pas ajouter des rapports d'écho, de prolongement ou de dépassement, voire de dénégation, de hasard, d'indifférence ? La lettre ne serait plus un à-côté de l'œuvre, mais elle en relèverait alors au même titre que n'importe quel autre écrit.

la poésie ou le théâtre, ces pratiques que l'on considère habituellement comme dépendant *de facto* de la Littérature. Ceci veut dire qu'ont été mis à contribution les savoirs que l'on utilise fréquemment en critique littéraire — la thématique, la rhétorique, la pragmatique, l'histoire — sans que l'appartenance de la lettre à cet objet historiquement déterminé qu'est la Littérature soit interrogée. Il ne s'agissait pas non plus, enfin, de montrer en quoi la *Correspondance* serait un grand texte épistolaire ou un grand texte tout court : la question de la valeur de cet objet n'a pas été posée. (Cela dit, il est bien évident que de l'avoir choisi comme objet lui confère d'office une plus-value symbolique.)

Mais trêve de ces définitions négatives. La question qui a prédominé au cours de la recherche est celle de la spécificité générique de la lettre. Plutôt que la volonté de situer la lettre familière telle que pratiquée par Diderot à l'intérieur de l'ensemble de ses textes — c'était l'objectif initial —, c'est une interrogation sur les caractéristiques de cette pratique si commune et pourtant si peu théorisée qui en est venue à s'imposer. Quelle est la nature générique de ces écrits que sont les lettres ? Quelle est l'unité — si unité il y a — de ces séries que sont les correspondances ? Cette modification de la perspective est née du besoin de mieux comprendre ce qu'est une correspondance, avant de pouvoir décrire les relations de celle-ci avec le reste d'une œuvre. Dès lors, la thèse tendait moins vers une poétique de l'œuvre de Diderot, dont aurait relevé la correspondance au même titre que les autres textes de cet écrivain, que vers une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle, ce qui fait que, pour l'essentiel, la correspondance diderotienne a été située par rapport à d'autres œuvres et genres plutôt que par rapport aux autres écrits de Diderot.

L'objectif de la thèse était donc la constitution au moins partielle d'une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle à partir de l'étude du corpus diderotien. Mais quel sens donner au mot *poétique* ? Quelle est sa portée ? Dans

son *Glossaire pratique de la critique contemporaine*, Marc Angenot recense trois acceptions du mot *Poétique*. Après avoir rappelé le sens très général du mot chez Roman Jakobson ou chez Tzvetan Todorov (« théorie de la littérature ») et celui, « plus restreint, mais traditionnel », de « science dont la poésie est l'objet » (chez Jean Cohen, par exemple), il en indique un troisième :

Poétique peut aussi désigner l'ensemble des principes esthétiques, consciemment exposés ou implicites, qui guident un écrivain (non pas spécialement un « poète ») dans son œuvre : la Poétique de Marcel Proust, la Poétique de Mallarmé...

De même s'il s'agit d'un groupe ou d'une génération : la poétique des grands Rhétoriciens, la poétique symboliste... (1979, 155-156).

Les « principes esthétiques » dont parle Angenot ne se manifestent pas que chez « un écrivain », « un groupe » ou « une génération » : ils sont aussi à l'œuvre dans le système des genres. Saisis dans un moment de leur développement, ces genres reposent sur un ensemble de principes esthétiques, identifiés ou non par les agents, et c'est leur description et leur analyse qui permettent de reconstruire ce que l'on appellera une « poétique des genres ». Toute poétique, dans cette acception, est historique. La lecture proposée est cependant immanente et va du texte au genre, et non l'inverse : une définition statique du genre épistolaire précède son actualisation dans les lettres de Diderot, mais chaque lettre réinvente toujours le genre, lui rend son dynamisme, et c'est cette réinvention que l'on a voulu cerner. La comparaison de la correspondance avec d'autres genres, particulièrement avec le journal intime, dont la poétique, elle, a déjà été abordée par plusieurs, a été utile pour mener à terme la recherche de la spécificité épistolaire. La poétique, telle qu'entendue ici, s'est élaborée à partir de la lecture d'un corpus, mais en le situant par rapport à d'autres corpus.

Afin de mener à terme cette poétique où l'histoire tient une large place, les 770 lettres familières de Diderot, et celles qui ont servi de points de comparaison, ont été soumises à un triple éclairage. L'approche historique a été mise à contribution en de nombreux domaines, notamment l'histoire du genre de la correspondance, l'histoire de la correspondance de Diderot, de ses éditions et de ses interprétations, et l'histoire de la notion d'individualité à la fin de l'Ancien Régime. Plusieurs problèmes de rhétorique ont également été abordés : quels sont les tropes privilégiés de la correspondance diderotienne ? par quels procédés l'épistolier construit-il les personnages que fait parler la lettre ? Une réflexion pragmatique, enfin, a servi, à l'occasion, à comprendre la nature particulière de la lettre comme acte ou comme geste. Cette triple approche s'est appuyée sur une description la plus attentive possible des textes et sur des relevés, souhaités exhaustifs, de traits textuels particuliers. La constitution d'une poétique non impressionniste paraissait indispensable sans cette description et ces relevés.

Principales conclusions de la thèse

Quelle est la spécificité générique de la lettre, du moins telle qu'on peut la penser à partir de l'étude de la correspondance de Diderot ? Quelles sont, en fait, les principales conclusions de la thèse ? Elles sont au nombre de six : les cinq premières semblent pouvoir être étendues aux autres pratiques épistolaires du XVIII^e siècle, mais la sixième et dernière ne s'applique peut-être pas, elle, à toutes ces pratiques.

Une des questions initiales de la thèse était : « Qu'est-ce qu'une lettre ? ». On propose la réponse suivante : un écrit dont la visée est de l'ordre de la communication, mais d'une communication en perpétuel échange avec des

formes diverses de l'introspection. Dans la lettre, le discours sur soi est toujours lié à l'adresse à autrui. La destination n'est jamais simplement unilatérale, d'un destinataire à un destinataire, puis dans l'ordre inverse. Elle suppose une représentation de soi et de l'autre, et conséquemment la création de deux sujets textuels (au moins). Le contexte général de ces représentations et de cette création est celui d'une double absence (de l'autre pour soi, de soi pour l'autre).

Selon Diderot, « en amour les absents ont assez coutume d'avoir tort » (IV, 51). Pourtant, pour que la communication et l'introspection aient lieu, une absence, même minimale, est indispensable : la lettre s'écrit toujours dans une certaine retraite. Cette absence n'est pas seulement la condition première d'existence de la lettre, elle en est un des thèmes attendus, sinon son premier lieu commun. Mais elle est paradoxale, car sans elle la lettre n'existe pas, ni, par conséquent, le plaisir d'écrire. Comme le faisait remarquer madame de Sévigné à madame de Grignan : « Eh quoi, ma fille, j'aime à vous écrire, cela est épouvantable, c'est donc que j'aime votre absence ! » (éd. Raiffali 1976, 19). De plus, la question de l'absence est indissociable, dans la lettre, d'une pensée de la mort, de l'absence définitive : si Kafka, deux siècles après Diderot, parle de la correspondance comme d'un « commerce » avec des « fantômes » (1988, 267), au XVIII^e siècle déjà, et bien avant lui en fait, l'écriture épistolaire est, chez les lettrés comme chez les autres, nourrie de cette pensée de la mort⁶.

Si je ne peux pas la ravoïr, je veux me défaire moi-même ou qu'on me fasse pendre; le monde sans elle me paraît terrible et redoutable, comme je sens que la terre tremble sous moi, je veux

6. Voltaire, par exemple, achève une lettre à madame Denis, sa nièce, par les mots suivants : « Je traîne ma vie et ma mort » (cité par Geneviève Haroche-Bouzinac [1992b, 160]).

me faire aller moi-même dans le ciel ou dans l'enfer, pour voir si mon âme y est (cité par Arlette Farge [1992, 278-279]).

Pour qui souffre de l'absence (« Si je ne peux pas la ravoir », « le monde sans elle », la mort, volontaire ou non, est toujours un horizon de la lettre, son « enfer » et son « ciel ». Celui qui parle, qui ne sait plus où est son âme, n'est pas Diderot : il s'agit d'un certain Louis Laporte, « retiré aux Bons-Pauvres de l'hôpital Bicêtre, amoureux déçu d'Henriette, religieuse, servante de la sœur supérieure » (Farge 1992, 278), et dont Arlette Farge, pour son plus récent ouvrage, vient d'extraire le témoignage des archives de la Bastille où il dormait depuis le XVIII^e siècle. Dans la justification du choix du corpus, il a déjà été dit que la poétique de la lettre, pour être pertinente, devait être opératoire pour des corpus sur lesquels la critique ne se penche habituellement pas (c'est le cas des lettres de Chompré); le même raisonnement s'applique aux lettres d'inconnus comme ce Louis Laporte.

L'absence introduit dans l'épistolaire la représentation et l'enchevêtrement de plusieurs temporalités : présent dysphorique de la séparation, mais aussi présent euphorique de la lettre, nostalgie de la présence, idéalisation de la fusion à venir. Les temps de la lettre — de son écriture, de ses lectures et relectures, de sa circulation et de sa diffusion, de son interprétation critique — sont multiples. Une lettre du 29 décembre 1766, de Diderot à son ami le sculpteur Falconet, montre ce qu'est la fusion épistolaire des temporalités :

Regardez y bien; tout se passe en nous. Nous sommes où nous pensons être; ni le temps ni les distances n'y font rien. À présent, vous êtes à côté de moi. Je vous vois; je vous entretiens; je vous aime. Je tiens les deux mains de Mad^{lle} Collet, et lorsque vous lirez cette lettre, sentirez vous votre corps ? Songerez vous que vous

êtes à Pétersbourg ? — Non. Vous me toucherez. Je serai en vous, comme à présent vous êtes en moi (VI, 376).

L'abolition du temps et de la distance que décrit Diderot (« ni le temps ni les distances n'y font rien »), la proximité sensorielle des épistoliers dans le présent de la lettre et leur fusion à venir (« Je serai en vous, comme à présent vous êtes en moi ») participent de la création d'une nouvelle temporalité dans laquelle l'absence n'existe plus, dans laquelle le dialogue, épistolaire ou métaphorisé, est immédiat (« À présent, vous êtes à côté de moi »). La lettre suppose une gestion particulière du temps.

Plus spécifique encore de l'épistolaire que la thématique de l'absence ou que le mélange des temporalités est l'autoreprésentation qui s'y déploie : la lettre ne cesse de parler d'elle-même, de se prendre elle-même pour miroir. (C'est la troisième des conclusions de la thèse.) Le pacte qui lie les épistoliers et leur réflexion sur le commerce épistolaire constituent le cadre général de cette autoreprésentation (il y a des choses qui ne se disent pas, des tons qu'il faut éviter d'employer, des remarques qu'on ne peut pas ne pas faire). À l'intérieur de ce cadre, les masques que revêt la lettre pour s'autodésigner sont nombreux : ont été étudiés les réseaux de synonymes (le plus souvent dévalorisants), les réflexions dans les textes sur leur propre statut, la fétichisation de l'objet-lettre et la pratique du jeu (car celle-ci paraît être analogue à celle de la lettre). Que l'on désigne ces phénomènes par les mots *spécularité* ou *autoreprésentation* (ce dernier terme a été choisi, car il semblait être le plus neutre et le plus général), il importe de voir que leur place est centrale dans la lettre. Pour schématiser, l'on pourrait dire que le principal sujet de la lettre, avec l'absence, est la lettre elle-même : « écrire et se regarder écrire est une attitude caractéristique de l'épistolier », notait Roger Duchêne (1976, 33).

Les diverses formes de l'autoreprésentation épistolaire n'enferment cependant pas la lettre dans une pure autarcie. Son caractère public est ce qui, en bonne partie, la caractérise au XVIII^e siècle. Les circuits de communication ne sont jamais fermés alors : le destinataire désigné n'est parfois qu'un intermédiaire entre le destinataire et celui auquel il veut véritablement s'adresser; dans d'autres cas, la destination est collective; parfois, c'est l'écriture même qui l'est. De même, la censure du pouvoir royal, qu'elle soit effective ou virtuelle, a pour effet de tirer la lettre de la sphère privée vers la sphère publique. Que les scripteurs le souhaitent ou non — qu'ils le sachent ou non —, il est toujours possible de relancer la lettre dans le circuit de l'échange, d'ajouter un maillon à une « chaîne de communication » (1982, 15) ou à une « chaîne de dialogue » (1982, 187), pour emprunter les termes de Janet Altman. Au XVIII^e siècle, la lettre n'est pas une activité uniquement personnelle, privée, intime. Quand Marguerite de Masevaux, « boursière en la noble église de Remiremont », déclare à Pierre de Hagenbach, « Landgrave de Haute-Alsace », son « très honoré seigneur et ami », que le porteur de sa lettre, Humbert Gille, doit être cru « comme [sa] personne » (citée par Paul Charbon [1991, 115]), ou quand Diderot écrit à son éditeur d'Amsterdam, Marc-Michel Rey, tout en sachant que des proches de Rey liront peut-être sa lettre, ou pourront se la faire lire, et tout en sachant qu'il n'est pas impossible qu'elle soit ouverte par les autorités policières françaises, ils se trouvent tous les deux, l'inconnue, Marguerite de Masevaux, et l'écrivain aujourd'hui au programme de l'agrégation en France, Denis Diderot, dans une situation qui est étrangère à celle de la plupart des épistoliers d'aujourd'hui, mais cette situation est celle qui détermine toute lettre à cette époque : le destinataire

ne sait pas toujours qui le lira. Dans la lettre des Lumières, se constitue une société épistolaire aux ramifications souvent imprévisibles⁷.

Ce caractère public ne dépend pas uniquement des usages sociaux du XVIII^e siècle; il est également déterminé par le rapport de la lettre à l'échange oral. L'autre de la lettre n'est pas seulement le destinataire; c'est aussi la pratique par laquelle elle se définit, et cet autre générique est la conversation ou le dialogue. Diderot, et avec lui tous les épistoliers de son temps, ne cesse de répéter ce qu'il écrit à Sophie Volland : « je cause en vous écrivant, comme si j'étois à côté de vous, un bras passé sur le dos de votre fauteuil et que je vous parlasse » (IV, 43). Mais comment la lettre, qui ne cesse de se désigner comme parole, est-elle précisément une conversation ? Où se situe-t-elle par rapport au genre dialogué ? La simple analogie, voire l'équivalence pure et simple, entre la lettre et l'échange oral, malgré sa reprise séculaire, n'explique rien. Dès lors que cette insuffisance est reconnue, il importe, si l'on veut comprendre en quoi la lettre et la parole ont partie liée, de voir comment le texte épistolaire dit son propre rapport à l'oral — c'est encore une forme d'autoreprésentation —, mais aussi comment il s'approprie la parole du monde (êtres et textes), comment il mêle les différentes voix, comment il les enchâsse les unes dans les autres. La parole épistolaire a des effets à plusieurs niveaux du texte et chacun de ces niveaux alimente l'analogie générale. Pour circonscrire ces phénomènes, une typologie des diverses formes d'insertion de la parole dans la lettre a été

7. On pourrait étendre la réflexion à d'autres genres intimes : quand on lit, sous la plume de Pierre Pachet racontant *la Naissance du journal intime*, que Lavater institue, par son journal, un « espace collectif intime » (1990, 26), on ne peut s'empêcher de penser que les rapports conflictuels entre le public et le privé traversent tous ces genres au XVIII^e siècle.

proposée : elle paraissait indispensable à l'interprétation d'un rapport dont les fondements ne sont jamais interrogés systématiquement⁸.

Si ces cinq conclusions s'appliquent à la plupart des correspondances du XVIII^e siècle, il en est un certain nombre qui caractérisent plus particulièrement celle de Diderot, par exemple l'importance de la répétition et la cohérence lexicale de l'ensemble des lettres. C'est encore le cas pour ce que l'on a appelé la triangularité épistolaire. Un chapitre a été consacré à cette question — le dernier —, car il y a là quelque chose qui caractérise profondément l'écriture épistolaire de Diderot. On pourrait résumer les choses ainsi : Diderot ne pense jamais mieux l'autre que grâce à un tiers, il ne se convainc jamais mieux d'être bel et bien en compagnie de son destinataire que lorsqu'une troisième présence se fait sentir. Par exemple, en visite dans son village natal de Langres, Diderot décrit à Sophie une promenade qui s'y trouve, puis se plaint d'y être seul. Qu'écrit-il alors à cette maîtresse dont il déplore l'absence ? « Entre chaque tilleul, on a construit des bancs de pierre. [...] Je passe dans cet endroit des heures à lire, à méditer, à contempler la nature et à rêver à mon amie. Oh ! qu'on

8. Dans la typologie proposée, les manifestations de l'oralité dans la lettre diderotienne sont regroupées en quatre catégories. À un niveau général, d'abord, celui de l'échange entre le destinataire et le destinataire, la correspondance est un dialogue par la structure question-réponse qu'elle met constamment en place. À l'intérieur de cette structure, trois phénomènes dialogiques peuvent être isolés. Les *propos rapportés* sont le signe tangible de l'écoute de l'épistolier, attentif à ce qui se dit « réellement » autour de lui ou à ce que lui-même dit. Les *prosopopées épistolaires* sont les segments textuels dans lesquels l'épistolier invente de toutes pièces des apostrophes, des monologues ou des dialogues, dans lesquels, en fait, il *imite* la vie de l'échange oral, mais sans rapporter des propos réellement entendus ou tenus (il ne faut bien sûr entendre le mot *réellement* que par rapport à la logique de la lettre et non en relation avec la réalité extérieure de l'échange oral). La dernière catégorie de phénomènes liant la lettre à la conversation est la citation de textes non épistolaires : si, comme le veut la langue classique, on peut « *Converser avec les livres* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1762), la lettre peut, comme n'importe quel autre texte, être le lieu de cette conversation.

seroit bien trois sur ce banc de pierre ! » (II, 194). Pour Diderot, les amoureux, même sur les bancs publics, ne sont jamais seuls au monde ; quelqu'un les accompagne toujours. Que l'on explique l'existence de cette triangularité par une thématique commune au XVIII^e siècle (on peut la lire aussi bien chez Rousseau que chez Voltaire), par les relations qu'ont chez Diderot les sentiments de l'amour et de l'amitié ou par le recours à des tropes particuliers (l'antimétabole, entre autres), il reste qu'elle structure constamment la correspondance diderotienne.

Deux hypothèses de recherche

Avec ces six conclusions, tout n'a évidemment pas été dit sur les lettres familières de Diderot ni élaborée la poétique qui permettrait de rendre compte de toutes les correspondances du XVIII^e siècle. Soit par manque d'outils adéquats, soit parce qu'elles auraient nécessité des recherches dépassant le cadre d'une thèse, certaines questions sont restées ouvertes et il a fallu se résigner à ne les aborder qu'imparfaitement. Deux de ces questions sont à l'origine des hypothèses de recherche qu'on lira maintenant, l'une sur le contexte proprement épistolaire dans lequel la correspondance de Diderot s'inscrit, l'autre sur les rapports de cette correspondance avec d'autres formes d'écriture personnelle au XVIII^e siècle.

Plusieurs travaux récents signalent l'importance, dans l'histoire de la lettre, des modèles fournis par les divers types de manuels épistolaires : c'est le cas d'un colloque tenu en octobre 1991 à Wolfenbüttel en Allemagne (« Art épistolaire et art de la conversation en France à l'époque classique »), où cette question a été très souvent abordée, de l'ouvrage collectif qu'a dirigé Roger Chartier sous le titre *la Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle* et

du livre récent de Geneviève Haroche-Bouzinac sur *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, dont le sous-titre est *la Formation d'un épistolier au XVIII^e siècle* et dans lequel l'auteur a étudié longuement ces divers manuels (les 110 pages de la première partie, « Le goût épistolaire avant Voltaire », leur sont consacrées). Ces recherches étant récentes, on commence à peine à découvrir quel a pu être leur rôle chez les épistoliers du XVIII^e siècle (voir Altman 1986 et 1989, et Grassi 1986 et 1990), alors que l'on sait un peu mieux le rôle qu'ils ont joué à d'autres époques grâce, entre autres, aux travaux de Bernard Bray (1967) et de Bernard Beugnot (1978). Diderot ne mentionne jamais l'existence de tels manuels, mais a-t-il pu ne pas les connaître, ne serait-ce que par l'école ? S'il les a connus, cela pourrait-il expliquer certains aspects de sa correspondance, par exemple les rapports de la lettre et de la parole, ou le système des apostrophes et des formules de clôture, voire le recours à des lieux communs ? Sans pouvoir être absolument sûr de leurs éventuels résultats, il semble qu'il y a là des recherches à poursuivre⁹.

Par ailleurs, et c'est la deuxième hypothèse, il faudrait pouvoir comparer systématiquement la poétique de la correspondance à celle des genres connexes, surtout ceux que l'on appelle les genres intimes, même si ces genres n'existent pas formellement lorsque Diderot rédige ses lettres. Dans cette perspective, il paraît capital qu'apparaissent au XVIII^e siècle, au moment où la lettre commence à se faire privée, où elle glisse d'un statut public à un statut intime, les genres de l'autobiographie et du journal, et que Diderot ait été tenté par ces genres.

9. Roger Duchêne est sceptique quant au rôle joué par ces manuels : « les platitudes des manuels ne sont que l'expression écrite des banalités d'usage. C'est pourquoi [...] les préceptes ou les modèles des *Secrétaires* [...] ne peuvent en rien aider à la définition ou à la fécondité du genre épistolaire » (1973, L29, voir aussi 1978, 983).

Ainsi, en 1765, un « projet » de l'écrivain relève du travail autobiographique, et donc du récit.

Comme mon projet étoit de reprendre l'histoire de ma vie aussitôt que la fin de ma tâche m'en laisseroit la liberté, j'avois jeté des petites notes sur un feuillet volant qui est devenu par lapsus de tems un logographe à déchiffrer. Je n'y entens plus rien (V, 169-170).

L'« agenda » sur lequel Diderot note ce que de l'« histoire » de sa vie il voudrait transmettre à Sophie, tout illisible qu'il soit, est le signe tangible d'une volonté autobiographique : Diderot prend « des petites notes sur un feuillet volant » (qu'il utilisera pour écrire à Sophie Volland...) afin de reconstruire rétrospectivement le récit d'une vie. Parce que ce « projet » s'exprime dans une lettre, la volonté autobiographique de Diderot est toutefois soumise au bon vouloir de Sophie : « Voilà, mon amie, une petite ébauche de nos causeries; si elles vous conviennent, je continuerai » (V, 173). Dans la perspective d'une lecture historique des genres intimes, peu importe que Diderot n'ait pas mené ce projet à terme ou que l'autobiographie épistolaire ne corresponde pas tout à fait au « pacta autobiographica » tel que l'a exposé Philippe Lejeune (1975). Ce qui est significatif ici est surtout l'expression d'une volonté autobiographique à une époque qui voit apparaître et se développer ce genre.

La situation paraît être semblable en ce qui concerne le journal intime. À trois reprises au moins dans les lettres à Sophie Volland, en 1759-1760, en 1762 et en 1765, Diderot propose d'envoyer à celle-ci des textes qui correspondraient à la définition moderne du journal intime. C'est le cas le 14 juillet 1762, lorsque l'épistolier déclare à sa correspondante :

Mes lettres sont une histoire assez fidèle de la vie. J'exécute sans m'en apercevoir ce que j'ai désiré cent fois. Comment, ai-je dit, un astronome passe trente ans de sa vie au haut d'un observatoire,

l'œil appliqué le jour et la nuit à l'extrémité d'un télescope pour déterminer le mouvement d'un astre, et personne ne s'étudiera soi-même, n'aura le courage de nous tenir un registre exact de toutes les pensées de son esprit, de tous les mouvements de son cœur, de toutes ses pensées, de tous ses plaisirs; et des siècles innombrables se passeront sans qu'on sache si la vie est une bonne ou une mauvaise chose, si la nature humaine est bonne ou méchante, ce qui fait naître notre bonheur et notre malheur. Mais il faudrait bien du courage pour rien céder. On s'accuserait peut-être plus aisément du projet d'un grand crime, que d'un petit sentiment obscur, vil et bas. [...] Cette espèce d'examen ne serait pas non plus sans utilité pour soi. Je suis sûr qu'on serait jaloux à la longue de n'avoir à porter en compte le soir que des choses honorables. Je vous demanderais, à vous : « Diriez-vous tout ? » Faites un peu la même question à Uranie [il s'agit de la sœur de Sophie Volland]; car il faudrait absolument renoncer à un projet de sincérité qui vous effrayerait (IV, 39).

Certains éléments du pacte épistolaire général sont repris dans ce pacte particulier (la fidélité, l'exactitude, la sincérité absolue, le refus de l'autocensure), augmentés de nouvelles contraintes : devenir « astronome » de soi-même, transformer la lettre en « registre » ou en « espèce d'examen », être utile (pour la postérité comme « pour soi »). Tel que conçu par l'épistolier, ce projet n'est pas sans difficultés (« On s'accuserait peut-être plus aisément », « un projet de sincérité qui vous effrayerait ») et il demande du courage (le mot est utilisé deux fois). On notera surtout qu'il est celui d'une écriture quotidienne : il s'agirait de « porter en compte le soir ». Sans être astreinte au pacte rigide du journal intime (voir Girard 1963, Didier 1976 et Rousset 1986), que Diderot anticipe en quelque

sorte, la lettre servirait de support à un projet de même nature que le sien, projet depuis longtemps révisé (« cent fois »), mais elle aurait pour avantage sur l'autre genre sa facilité (« sans m'en apercevoir »).

Ce double projet, cette double attraction de la prose épistolaire diderotienne, n'est pas intéressant que dans le cadre de l'évolution générale de la correspondance de l'écrivain; rapporté à d'autres entreprises d'écriture intime au XVIII^e siècle, il permet de voir se dégager les contours d'une transformation majeure de l'expression de soi en littérature. La période durant laquelle Diderot paraît le plus souvent tenté par l'écriture autobiographique est, par exemple, précisément celle de l'écriture des *Confessions* de Rousseau. Il importe donc de constater que peu après le milieu du siècle une modification de la conscience de soi, dont on n'a peut-être pas assez vu qu'elle faisait sentir ses effets plusieurs années avant la Révolution, commence de se manifester. Comment expliquer, sinon, que la difficulté de ne rien cacher dans l'écriture intime s'exprime chez les deux « frères ennemis » dans des termes quasi identiques ? Là où Diderot avoue à Sophie qu'il faudrait, dans l'exécution du projet qu'il lui expose, « bien du courage pour rien céder » et qu'« On s'accuserait peut-être plus aisément du projet d'un grand crime, que d'un petit sentiment obscur, vil et bas », Rousseau, lui, constate que « Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux » (éd. Voisine 1980, 18). Ailleurs, on verra Diderot confesser à Sophie qu'il veut, par l'écriture, « vivre sous [ses] yeux » (IV, 133 et V, 47-48) et qu'il compte tout lui dire, pendant que Rousseau s'adresse à son lecteur afin de lui expliquer son projet de « [se] montrer tout entier au public » :

il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché; il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux; qu'il me suive dans tous les égarements de mon cœur, dans tous les recoins de ma vie; qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que, trouvant dans

mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant : Qu'a-t-il fait durant ce temps-là ? il ne m'accuse de n'avoir pas voulu tout dire (éd. Voisine 1980, 64).

Les deux écrivains ne cessent de jurer à leur destinataire qu'ils seront, pour reprendre l'expression de Rousseau, « exact[s] et fidèle[s] » (éd. Voisine 1980, 144). Ce dernier ne prévoyait-il pas, en outre, adjoindra à son récit un « recueil » qui aurait contenu, entre autres documents, certaines de ses lettres (éd. Voisine 1980, 176-177) ? Ne cite-t-il pas des lettres qu'il a reçues (éd. Voisine 1980, 394-395 et 430), dont une qui serait de Diderot ? N'avoue-t-il pas que des lettres ont pallié les insuffisances de sa mémoire (éd. Voisine 1980, 322-323) ? Ne les conserve-t-il pas comme preuves de ce qu'il affirme (éd. Voisine 1980, 469 et 474) ? Les différences entre les deux écrivains sont bien évidemment multiples : elles vont des techniques d'écriture — Diderot dit prendre des notes, pas Rousseau (éd. Voisine 1980, 144 et 183-184) — à la perception de leur place dans l'histoire des pratiques littéraires — rien chez Diderot qui équivaille au « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur » de l'incipit des *Confessions* (éd. Voisine 1980, 3). De même, on ne saurait confondre le premier lecteur des lettres de Diderot, auquel l'épistolier s'adresse spécifiquement, et celui des *Confessions*, personnage indéterminé que le texte construit le plus souvent sans le connaître intimement. Pourtant, il ne paraît pas faux de dire que c'est sur un fonds littéraire commun, voire sur une vision du monde et une conception du rôle de l'écriture semblables, que l'un et l'autre élaborent, au même moment, deux entreprises proches à maints égards.

La tentation du journal intime, de cette écriture au jour le jour, pour soi ou, plus précisément, pour cet autre soi que devient celui qui a tenu son journal et se relit, n'apparaît pas non plus au XVIII^e siècle que sous la plume de Diderot, loin s'en faut : c'est ce que montrent certains aspects de l'œuvre de Voltaire et de

Rousseau. Tout au long de sa vie, le premier inscrit dans ses *Carnets* des impressions fugitives, des pensées, des notes de lecture, des réflexions diverses. Or, certaines de ces impressions sont accompagnées d'une date précise, par exemple : « Aujourd'hui 19^e. Janvier 1766¹⁰ ». Ainsi, celui qui évoque, dans les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, le « ridicule de parler de moi à moi-même » (cité par Geneviève Haroche-Bouzinac [1992, 319 n. 65]), paraît tenté, sinon par la littérature personnelle et l'introspection, du moins par une écriture au jour le jour à l'horizon de laquelle se profile une éventuelle relecture. Ne peut-on pas voir là un nouveau rapport à la mémoire, et donc au temps, proche de celui que formalisera le journal intime à la fin du siècle ?

Le narrateur des *Réveries* de Rousseau, lui, dans sa première promenade, associe le texte qu'il rédige à « un informe journal de [ses] rêveries » (éd. Roddier 1960, 9). Se disant proche de Montaigne (éd. Roddier 1960, 11), celui qui choisit de s'« étudier [soi-même] avec sévérité et sincérité » (éd. Roddier 1960, 9) n'occupe plus la position de l'astronome, comme chez Diderot, mais celle du physicien, sans cependant que, en passant de l'observation à l'expérimentation, la nature de l'introspection souhaitée soit différente : « Je ferai sur moi-même à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connaître l'état journalier » (éd. Roddier 1960, 10). Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit de tenir un « registre » (éd. Roddier 1960, 11), et de le tenir au jour le jour : dans le passage autoréflexif ici commenté Rousseau utilise trois fois l'adjectif « journalier », dont une fois pour remplacer « continues » initialement employé¹¹. Diderot voulait rendre compte des « pensées de son esprit », des

10. Éd. Besterman 1952, II : 335. Pour d'autres exemples, voir : I : 39, II : 339, 343, 360, 383, 384, 489, 493, etc.

11. Éd. Roddier 1960, 9, var. g. On notera que l'adjectif *journalier* désigne aussi bien, selon le *Dictionnaire de l'Académie*, ce « Qui se fait chaque jour » que ce qui est « Inégal, qui est sujet à changer ». Ces deux traits —

autres) qu'appellent les textes intimes¹².

La lettre, l'autobiographie et le journal, ces trois genres à la plasticité si grande, n'évoluent certes pas de la même façon ni au même rythme. Il n'y a pas, dans le domaine épistolaire, de coupure semblable à ce qui se produit pour l'autobiographie ou le journal, ces genres dont il est possible, non peut-être sans une certaine candeur critique, de dater les textes fondateurs¹³. Pourtant, comme l'ont souligné Michel Condé pour le roman (1989) et pour la poésie (1991), et Catherine Glyn Davies pour le vocabulaire philosophique (1990), quelque chose change au cours du XVIII^e siècle dans la conception que l'on se fait de la notion d'individu, et ce changement est perceptible dans l'évolution du genre épistolaire, comme dans la naissance des deux autres genres évoqués ici¹⁴.

De telles réflexions rejoindraient, du moins dans les interrogations qui les fondent, celles de plusieurs historiens contemporains, telles que les a présentées Dena Goodman. Faisant le point des recherches récentes sur les rapports de

12. Même s'il déclare n'écrire que pour lui seul, Rousseau espère néanmoins que ses méditations « ne seront pas entièrement inutiles » (éd. Roddier 1960, 9). À qui pense-t-il alors ? À lui-même se relisant (ce qu'indique le texte par la suite) ou à un hypothétique lecteur (que le fréquent impératif de la première personne du pluriel inclurait) ?
13. Malgré les débats qu'entraîne nécessairement ce type de propos, on dira que des œuvres telles les *Confessions* (1765-1770) et le journal de Maine de Biran (1794) constituent, chacune en son genre, des dates charnières.
14. Comparant la correspondance de Voltaire (celle-ci toute tournée vers le destinataire) à celles de Rousseau (plus introspective) et de Diderot (attirée par le récit autobiographique), Geneviève Haroche-Bouzinac, sensible à cette évolution des mentalités, l'explique d'abord par l'éducation reçue par les écrivains : « Ces divergences éducatives ont permis à la lettre de passer d'une perspective purement rhétorique à un esprit "poétique" et ainsi de se faire le lieu d'expression du moi. Cette évolution ne serait pas tant la conséquence de la levée de certaines interdictions concernant la confiance intime, comme on a pu le penser, que le résultat des hasards venus d'initiations parallèles » (1992, 342 n. 2). Ces « divergences éducatives » et cette « levée de certaines interdictions » ne sont-elles pas le signe d'un profond bouleversement dont les « hasards » seuls ne sauraient expliquer l'apparition ?

LES FACULTÉS DES LETTRES

« mouvements de son cœur » et de ses « plaisirs », et se demandait s'il serait prêt, le cas échéant, à révéler « un petit sentiment obscur, vil et bas » ; Rousseau, lui, parle de tenir le registre de ses « idées », de ses « sentiments », de ses « pensées », « des modifications de [son] âme et de leurs successions » (éd. Roddier 1960, 10). Ce registre qu'il dit « fidèle » (éd. Roddier 1960, 13 et 14), cet « examen » (éd. Roddier 1960, 10), le narrateur entend les relire :

Si dans mes plus vieux jours aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et faisant ainsi renaître pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes je saurai goûter encore le charme de la société et je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrais avec un moins vieux ami (éd. Roddier 1960, 11).

De même, il considère son herbier comme un « journal d'herborisation » qui lui permet de « recommencer avec un nouveau charme » ses promenades passées (éd. Roddier 1960, 104). Ni la constitution de l'herbier ni le récit des rêveries ne sont précisément datés — à l'exception de la dixième promenade, écrite « Aujourd'hui jour de Pâques fleuries » (éd. Roddier 1960, 135) —, ce qui distingue encore une fois ce texte du journal intime au sens strict. Pourtant, il n'empêche que l'on peut voir l'entreprise de Rousseau — et celles de Diderot et de Voltaire — comme le signe, qui reste à interpréter, d'une modification en cours de l'expression de soi en littérature et comme celui d'une plus grande sensibilité au passage quotidien du temps ainsi qu'à la relecture (par soi-même ou par les

la reprise quotidienne, la variété — sont constitutifs du journal intime moderne.

l'espace public et de la vie privée dans les sociétés d'Ancien Régime, l'historienne américaine a montré comment, au-delà de positions en apparence étrangères les unes aux autres, des philosophes postmarxistes comme Jürgen Habermas (1986) et des historiens influencés par l'école des *Annales* comme Philippe Ariès (1986) et Roger Chartier (1990) conçoivent les rapports du public et du privé dans des termes semblables — l'auteur parle de la « convergence » de leurs analyses (1992, 12) —, non plus en les opposant mécaniquement, mais plutôt en mettant au jour ce qui les unit dans les sociétés prémodernes. Pour Goodman, l'opposition des sphères privées et publiques est « faussée » (1992, 1) :

Le XVIII^e siècle est le moment de l'histoire durant lequel la sphère publique et la sphère privée sont en train de s'articuler l'une à l'autre, de sorte qu'aucune distinction définitive ne peut ou ne pouvait alors être faite entre elles, un moment où les individus devaient négocier leurs actions, les discursives comme les autres, le long de frontières flottantes entre des facettes ambiguës de leur expérience (1992, 14).

Cette « ambiguïté » des relations du privé et du public et l'« instabilité » de telles conceptions dans les années qui ont mené à la Révolution française (1992, 2) trouvent manifestement à s'exprimer dans les rapports des genres intimes entre eux et avec les autres pratiques littéraires. La constitution de la poétique de la correspondance familière de Diderot ne permet pas de répondre à toutes les questions que soulève l'analyse de cette ambiguïté et de cette instabilité, mais on peut espérer qu'elle y contribue.

BIBLIOGRAPHIE

ACADÉMIE FRANÇAISE. 1762. *Dictionnaire de l'académie française*, Paris, Chez la veuve de Bernard Brunet, 4^e édition, 2 vol. : 984 et 967 p.

ALTMAN, Janet Gurkin. 1982. *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, viii/235 p.

ALTMAN, Janet Gurkin. 1986. « The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondences in France », *Yale French Studies*, 71, p. 17-62.

ALTMAN, Janet. 1989. « 1725. The Politics of Epistolary Art », dans Denis Hollier (édit.), *A New History of French Literature*, Londres et Cambridge, Harvard University Press, p. 415-421.

ANGENOT, Marc. 1979. *Glossaire de la critique littéraire contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 117 p.; nouvelle édition sous le titre *Glossaire pratique de la critique contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 223 p.

ARIÈS, Philippe et Georges DUBY (édit). 1986. *Histoire de la vie privée*, tome 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, volume dirigé par Roger Chartier, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 634 p.

BEUGNOT, Bernard. 1978. « Style ou styles épistolaires ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78 : 6, novembre-décembre, p. 939-952.

BRAY, Bernard. 1967. *L'Art de la lettre amoureuse des manuels aux romans (1550-1700)*, Paris et La Haye, Mouton, 33 p.

CHARBON, Paul. 1991. *Quelle belle invention que la poste !*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 123, 144 p. ill.

CHARTIER, Roger. 1990. *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 244 p.

- CHARTIER, Roger (édit.). 1991. *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 462 p.
- CHOMPRÉ, Nicolas-Maurice, « Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) », dans *Inédits de correspondances littéraires. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780)*, textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine, coll. « Correspondances littéraires érudites, philosophiques, privées ou secrètes », III, p. 59-241.
- CONDÉ, Michel. 1989. *La Genèse sociale de l'individualisme romantique. Esquisse historique de l'évolution du roman en France du dix-huitième au dix-neuvième siècle*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Mimesis », 7, 151 p.
- CONDÉ, Michel. 1991. « Note sur la poésie française au XVIII^e siècle », *Études françaises*, 27 : 1, printemps, p. 25-47.
- CRAVERI, Benedetta. 1987. *Madame du Deffand et son monde*, Paris, Seuil, 444 p. Traduction de Sibylla Zavriew.
- DAVIES, Catherine Glyn. 1990. « Conscience as Consciousness : the Idea of Self-Awareness in French Philosophical Writing from Descartes to Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 272, viii/170 p.
- DELON, Michel. 1988. « Éditer la correspondance », dans Georges Dulac (édit.), « Éditer Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, p. 399-411.
- DIDEROT, Denis. 1955-1970. *Correspondance*, éditée par Georges Roth, puis par Jean Varloot, Paris, Éditions de Minuit, 16 vol.
- DIDEROT, Denis. 1975-. *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 33 vol. prévus
- DIDIER, Béatrice. 1976. *Le Journal intime*, Paris, PUF, coll. « Littératures modernes », 12, 205 p.

- DUCHÊNE, Roger. 1973. « Commentaire historique. Lettre (sens épistolaire) », dans Robert Escarpit (édit.), *Dictionnaire international des termes littéraires*, Paris et La Haye, Mouton, p. L29 - L34.
- DUCHÊNE, Roger. 1976. « Du destinataire au public, ou les métamorphoses d'une correspondance privée », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 76 : 1, janvier-février, p. 29-46; repris dans *Écrire au temps de Madame de Sévigné : lettres et texte littéraire*, Paris, Vrin, coll. « Essais d'art et de philosophie », 1982 (seconde édition augmentée), p. 29-46.
- DUCHÊNE, Roger. 1978. « Le lecteur de lettres », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78 : 6, novembre-décembre, p. 977-990; repris dans *Écrire au temps de Madame de Sévigné : lettres et texte littéraire*, Paris, Vrin, coll. « Essais d'art et de philosophie », 1982 (seconde édition augmentée), p. 209-222.
- FARGE, Ariette. 1992. *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XX^e siècle », 310 p.
- GIRARD, Alain. 1963. *Le Journal intime*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », xxiii/538 p.
- GOODMAN, Dena. 1992. « Public Sphere and Private Life : Toward a Synthesis of Current Historiographical Approaches to the Old Regime », *History and Theory*, 31 : 1, p. 1-20.
- GRASSI, Marie-Claire. 1986. « Friends and Lovers (or The Codification of Intimacy) », *Yale French Studies*, 71, p. 77-92. Traduction de Neil Gordon.
- GRASSI, Marie-Claire. 1990. « Les règles de communication dans les manuels épistolaires français (XVIII^e-XIX^e siècles) », dans Alain Montandon (édit.), *Savoir-vivre I*, Lyon, Césura, p. 85-97.

LES FACULTÉS DES LETTRES

42

- HABERMAS, Jürgen. 1986. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962), Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 324 p. Traduction de Marc B. de Launay.
- HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève. 1992a. *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales », 2, 394 p. III. Préface de Sylvain Menant.
- HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève. 1992b. « Mélanconia et usage de la vie dans la Correspondance de Voltaire », dans Anna Dolfi (édit.), *Malinconia Malattia Malinconica e Letteratura Moderna*, Rome, Bulzoni Editore, coll. « Biblioteca di Cultura », 437, p. 153-170.
- KAFKA, Franz. 1988. *Lettres à Milena*, édition revue et augmentée, traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, textes complémentaires traduits par Claude David, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 200, 350 p.
- LEJEUNE, Philippe. 1975. *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 341 p.
- MELANÇON, Benoît. 1988. « Du dialogue : la Correspondance de Diderot. État présent », *Études françaises*, 23 : 3, hiver, p. 147-162; repris et mis à jour sous le titre « État présent des études sur la correspondance de Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 6, avril 1989, p. 131-146.
- MELANÇON, Benoît. 1991. *Diderot épistolier. Éléments pour une poétique de la lettre au XVIII^e siècle*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, thèse de doctoral, septembre 1991, 2 vol., xxv/495 p.
- PACHET, Pierre. 1990. *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, coll. « Brèves Littérature », liv/140 p.
- PROUST, Jacques. 1988. « Ces Lettres ne sont pas des lettres... À propos des *Lettres à Sophie Volland* », *Équinoxe* (Japon), 3, hiver, p. 5-17.

- ROUSSEAU, Jean-Jacques. 1960. *Les Réveries du promeneur solitaire*, texte établi, avec introduction, notes et relevé de variantes par Henri Roddier, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », civ/234 p. III.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. 1980. *Les Confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index, par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », cxlii/1094 p. III.
- ROUSSET, Jean. 1986. *Le Lecteur intime. De Balzac au journal*, Paris, José Corti, 220 p.
- SÉVIGNÉ, Madame de. 1976. *Lettres*, introduction, chronologie, notes et archives par Bernard Raffalli, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 282, 448 p.
- VOLTAIRE. 1952. *Voltaire's notebooks edited, in large part for the first time*, by Theodore Besterman, Genève, Institut et musée Voltaire, coll. « Publications de l'Institut et musée Voltaire. Série Voltaire », 1 et 2, 2 vol. : iv/506 p.